

Portrait de la main-d'œuvre dans l'industrie maritime au Québec

► Résumé de l'étude sectorielle sur les effectifs maritimes au Québec — novembre 2013

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Ce résumé est tiré de l'étude sectorielle réalisée entre février et septembre 2013 par Zins Beuchesne et associés pour le compte du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime. L'information est issue de trois méthodes de recherche, soit une enquête auprès des entreprises, une compilation statistique et documentaire ainsi que des groupes de discussion avec des travailleurs maritimes.

BRÈVE DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur maritime couvert par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime inclut non seulement les activités de transport de marchandises et de passagers, mais aussi toutes les opérations effectuées en milieu portuaire ainsi que l'administration et les services maritimes.

Sur les **13 222 emplois directs** recensés dans le secteur, **37 % sont du personnel navigant** et **63 % du personnel maritime à terre**.

Le tonnage annuel moyen manutentionné dans les ports du Québec est en croissance quasi continue. En 2011, il se chiffrait à 127 millions de tonnes comparativement à 118 millions en 2007. On trouve près d'une vingtaine de ports commerciaux au Québec dont les plus achalandés sont Québec, Montréal, Sept-Îles, Port-Cartier, Sorel et Baie-Comeau (l'ordre varie d'une année à l'autre). Les ports du Saint-Laurent sont pratiquement tous des ports de transbordement de marchandises en vrac solide et liquide. Seul le port de Montréal fait exception avec un créneau très développé dans le trafic de conteneurs.

Les entreprises de transport maritime enregistrées au Canada ont l'obligation d'embaucher du personnel canadien. On en répertorie environ une vingtaine spécialisées surtout dans le transport des marchandises non conteneurisées. Les entreprises qui transportent des passagers (croisières et traverses) sont beaucoup plus nombreuses, mais en moyenne beaucoup plus petites.

LES ENTREPRISES

L'étude sectorielle a permis de recenser **366 entreprises** dans l'ensemble du secteur maritime au Québec. Les services maritimes et les services portuaires sont les catégories où se retrouve le plus grand nombre d'entreprises. Pour les fins de l'étude sectorielle, les 366 entreprises maritimes ont été divisées en catégories correspondant à leur activité principale.

Les **EXPLOITANTS DE NAVIRES** se subdivisent en trois groupes.

- **Les armateurs** : entreprises surtout spécialisées dans le transport de marchandises ou dans l'exploitation de navires de services comme des remorqueurs, des baliseurs, des navires de recherche, etc.
- **Les croisières-excursions** : entreprises offrant des services maritimes touristiques.
- **Les traversiers** : entreprises offrant des services réguliers de traverse ou de desserte en différents points le long d'une route pour passagers et marchandises.

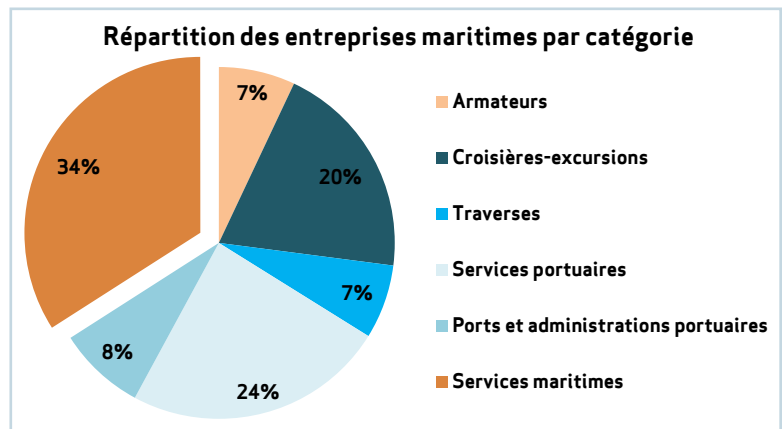


Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime
www.csmoim.qc.ca

► **Services portuaires** : organisations fournissant des services d'arrimage, d'amarrage, de chargement et déchargement de marchandises ou passagers et d'entreposage.

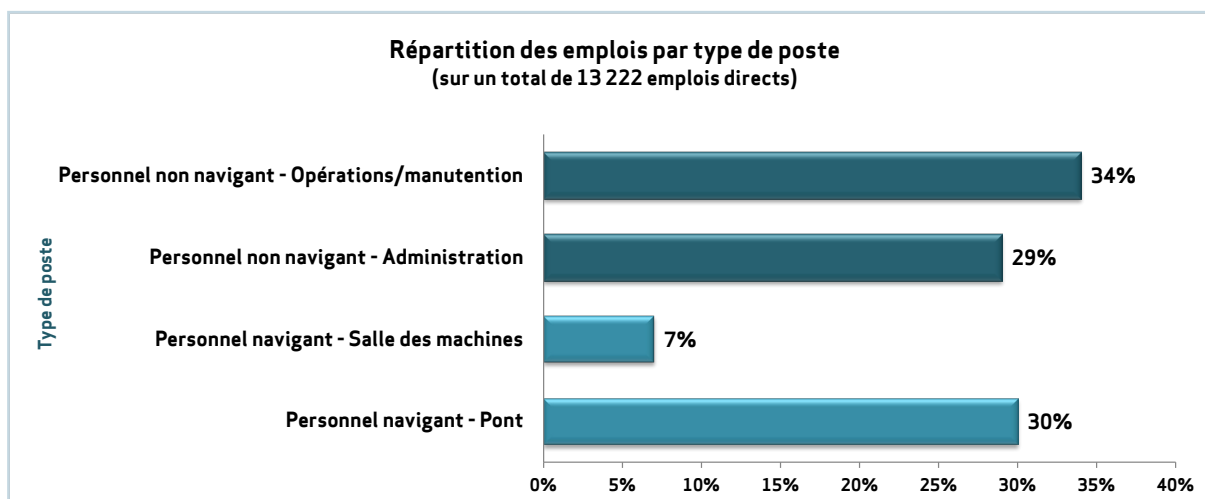
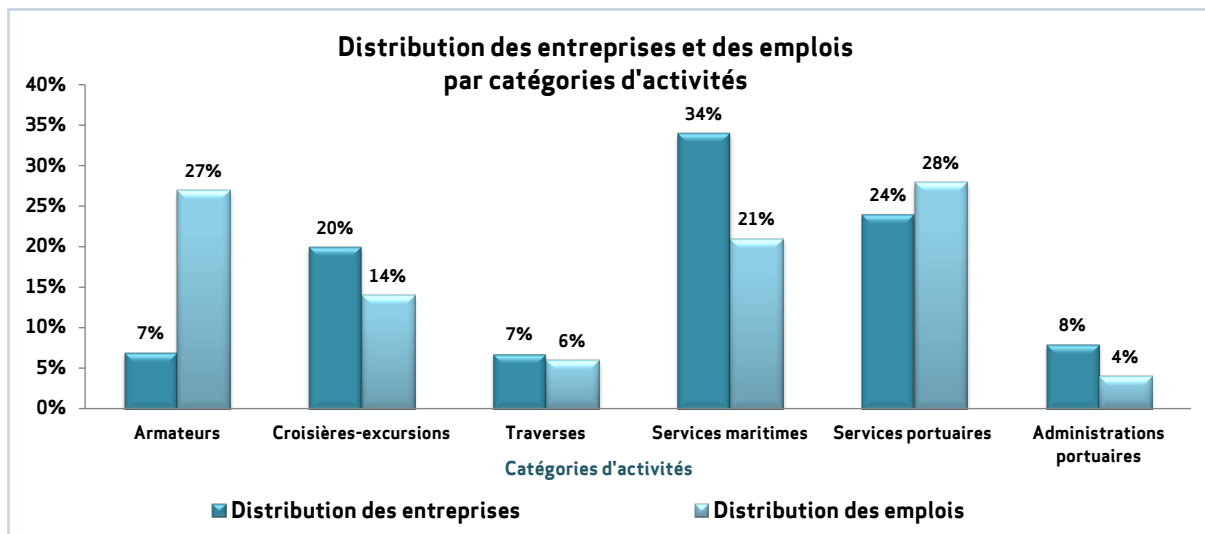
► **Ports et administrations portuaires** : entités administratives responsables de la gestion de l'ensemble d'un territoire portuaire ou d'infrastructures maritimes.

► **Services maritimes** : entreprises offrant des services divers aux autres catégories tels que inspection de navires, architecture navale, pilotage maritime, représentation de travailleurs ou d'employeurs, sécurité portuaire, gestion d'équipage, intervention environnementale, etc.



LES EMPLOIS MARITIMES

Les entreprises maritimes emploient 13 222 personnes au Québec. Si l'on ajoute à ce nombre les emplois indirects, le total monte à 19 041. Il s'agit d'une hausse de plus de 7 % par rapport au total recensé lors de la précédente étude sectorielle en 2008.



À propos du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM)

Fondé en 2001, le CSMOIM est un organisme de réflexion, de concertation et d'action composé de représentants d'entreprises et de travailleurs. Le CSMOIM consacre ses efforts à la promotion des intérêts de l'industrie maritime du Québec en matière de développement de la main-d'œuvre par la réalisation de projets visant la formation, la gestion des ressources humaines, la connaissance sectorielle ainsi que la planification de la relève. www.csmoim.qc.ca



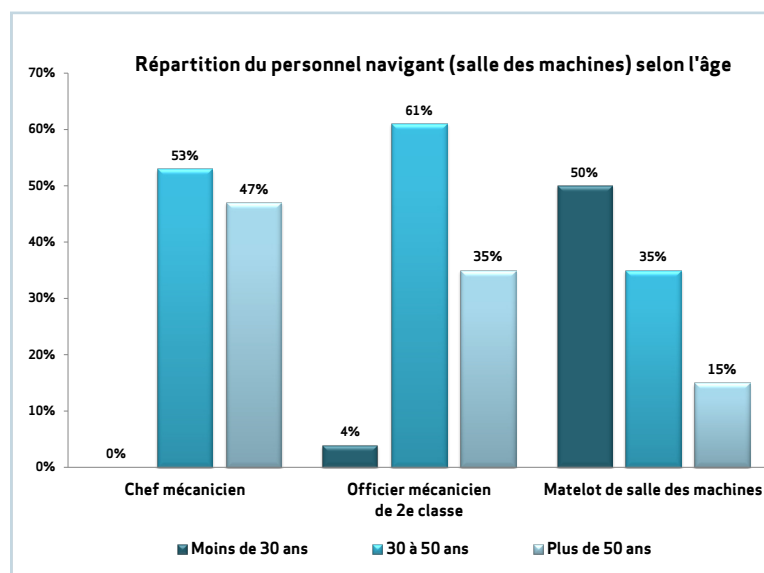
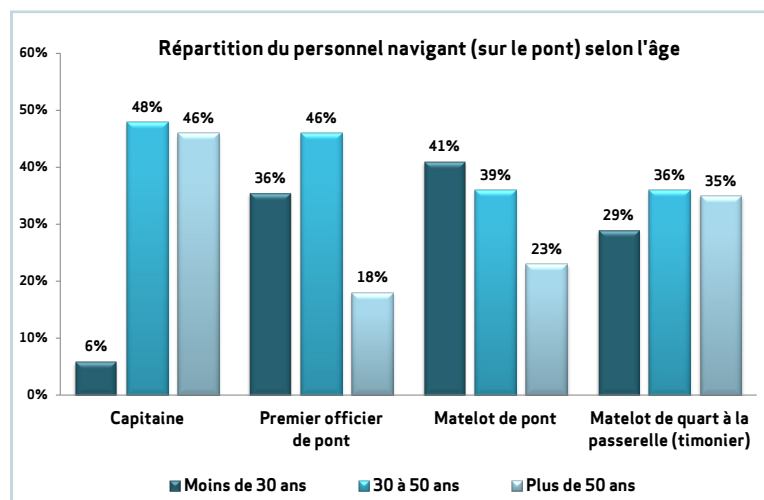
PRÉVISIONS D'EMBAUCHE

Au total, on estime à 1966 le nombre de postes à combler dans l'ensemble du secteur au cours des trois prochaines années. Sur cinq ans, le nombre de postes à combler sera de 2689.

C'est parmi le personnel navigant que les besoins de main-d'œuvre dans l'industrie maritime sont les plus nombreux. Hormis le personnel temporaire, c'est chez les officiers de pont, incluant les capitaines (tous brevets confondus), qu'on observe les plus grands besoins avec 14 % des postes à combler. Viennent ensuite les matelots de pont avec 12 % et les officiers mécaniciens avec 9 %.

Les gestionnaires interrogés croient que les postes les plus difficiles à combler au cours des prochaines années seront les capitaines et les officiers mécaniciens.

MOYENNE D'ÂGE POUR CERTAINS POSTES PARMI LE PERSONNEL NAVIGANT





ENJEUX DE MAIN-D'OEUVRE

Attraction et rétention de travailleurs maritimes

- ▶ Le recrutement demeure une préoccupation permanente pour les organisations maritimes, surtout chez les officiers supérieurs. Près de la moitié des capitaines et des chefs mécaniciens actifs à bord des navires ont plus de 50 ans. Cela exerce une pression importante sur le recrutement pour ces postes d'autant plus qu'il s'agit d'emplois accessibles seulement aux candidats détenant l'expérience et les qualifications nécessaires.
- ▶ Bonne nouvelle pour l'avenir. Depuis 2011, on observe une augmentation significative du nombre d'inscriptions dans les programmes en navigation et en mécanique de navire de l'Institut maritime du Québec. C'est le signe que des efforts conjugués et continus de la part des partenaires de l'industrie en promotion des carrières portent leurs fruits.
- ▶ Les emplois maritimes à terre comportent aussi leurs défis de recrutement. Certaines fonctions à des niveaux de direction requérant de l'expérience maritime comme des superviseurs, des directeurs, des enseignants sont très difficiles à combler. Il en va de même des techniciens en architecture navale.

Accès à la formation continue

- ▶ L'accroissement des exigences réglementaires force les marins à recourir à la formation continue à plusieurs moments de leur carrière, que ce soit pour mettre à jour des brevets ou certificats de compétence ou en acquérir de nouveaux. L'accès à la formation demeure problématique au plan financier, géographique et temporel puisque la plupart des formations ne sont pas disponibles en tout temps.

Nouvelles réalités du marché du travail

- ▶ Le travail maritime évolue. La technologie se développe énormément à bord des navires avec l'informatisation et l'automatisation. Et, la gestion d'un navire exige de plus en plus de connaissances en environnement, en administration et en ressources humaines. Ces changements posent un défi d'intégration de nouvelles compétences dans la formation des marins ainsi que dans celles des responsables des entreprises maritimes qui assurent la liaison avec les navires.

Pour consulter la version intégrale de l'étude sectorielle sur les effectifs maritimes au Québec (2013), rendez-vous dans la section Publications de notre site Web au www.csmoim.qc.ca.



Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime
www.csmoim.qc.ca

271, rue de l'Estuaire
Québec (Québec)
G1K 8S8

Tél. : 418 694-9059
maritime@csmoim.qc.ca

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec

Cette publication a été
réalisée grâce à une aide
financière de la Commission
des partenaires du marché
du travail.